

**COMMUNIQUÉ DE PRESSE
POUR DIFFUSION IMMÉDIATE**

Journée nationale des aides à domicile – Saluons leur dévouement nous permettant de vieillir paisiblement à domicile

Québec, 29 mai 2024 – En cette journée nationale des aides à domicile, la ministre responsable des Aînés et ministre déléguée à la Santé, Mme Sonia Bélanger, et le Réseau de coopération des entreprises d'économie sociale en aide à domicile (EÉSAD) se joignent pour rendre hommage aux aides à domicile du Québec, protecteurs et protectrices de nos aînés, dispensateurs d'un support essentiel à leurs désirs de rester chez soi le plus longtemps possible. Unissons nos voix aujourd'hui pour souligner leur contribution inestimable à la qualité de vie des personnes âgées ou en perte d'autonomie.

Pour la ministre responsable des Aînés et ministre déléguée à la Santé, Mme Sonia Bélanger, l'apport des aides à domicile au système de santé québécois est très important : « La contribution des aides à domicile fait une réelle différence dans la vie de nombreuses personnes. Le gouvernement a à cœur de les soutenir et de reconnaître leur rôle au sein de la communauté. Le virage vers le soutien à domicile est une priorité pour nous, et nous sommes très fiers de pouvoir compter sur eux dans ce changement de fond », a fait valoir cette dernière.

« Les aides à domicile des EÉSAD assurent une présence bienveillante offrant réconfort et soutien aux personnes âgées du Québec. Ils leur permettent de réaliser leur désir de vieillir paisiblement chez eux, dans la quiétude de leur domicile et leur milieu de vie. Nous sommes très fiers de leur travail au quotidien et c'est pourquoi nous souhaitons souligner leurs indispensables rôles dans la société d'aujourd'hui et de demain », souligne le président du Réseau de coopération des EÉSAD, M. Martin-Charles Saint-Pierre.

« Les EÉSAD disposent d'un profond enracinement dans les communautés et d'une grande agilité au quotidien grâce à ses 9 000 aides à domicile réparties sur l'ensemble du territoire. En apportant un appui quotidien aux personnes âgées et celles en perte d'autonomie, les aides à domicile sont une présence rassurante et un pilier essentiel pour plus de 100 000 personnes au Québec. Au quotidien, les aides à domicile offrent une gamme de services variés aux aînés tels que l'entretien ménager, la préparation de repas, l'approvisionnement, des services d'assistance personnelle et du répit aux proches aidants, notamment », conclut avec fierté le directeur général du Réseau de coopération des EÉSAD, M. J. Benoit Caron.

En ce dernier mercredi du mois de mai, nous invitons la population à reconnaître et célébrer l'apport des aides à domicile des EÉSAD en leur témoignant de votre appréciation pour leur précieux travail. Un travail qui permet aux personnes âgées et en pertes d'autonomie de vieillir, s'ils le désirent, chez soi pour la vie.

À propos du Réseau de coopération des EÉSAD

Les EÉSAD sont présentes dans toutes les régions administratives du Québec. Ces entreprises, administrées principalement par et pour leurs usagers et exploitées à des fins non lucratives, sont des organisations de proximité ancrées et voulues par leurs communautés. Elles offrent plus de 7,7 millions d'heures de services à près de 100 000 personnes, dont près de 1,7 million d'heures de services d'assistance personnelle et 6 millions d'heures de services en aide à la vie domestique. Les EÉSAD emploient plus de 9 400 personnes, dont 9 000 aides à domicile possédant les compétences et l'expertise requises afin d'assurer un soutien et des services à domicile de qualité aux citoyens qui en ont besoin.

Pour en savoir sur les EÉSAD, visitez <https://chezmoipourlavie.com>.
Pour en savoir plus sur les services, visitez le www.aidechezsoi.com.
Pour devenir aide à domicile : <https://jaideadomicile.com>

– 30 –

Source du Réseau de coopération des EÉSAD :

Luka Aubin-Jobin
Conseiller principal aux affaires publiques
581-309-3188

Information :

J. Benoit Caron
Directeur général du Réseau de
coopération des EÉSAD
418-717-8882

Source du cabinet de la ministre responsable des Aînés et ministre déléguée à la Santé :

Léa Fortin
Attachée de presse
438-821-6755